

« Les trois berges »

Bulletin municipal Numéro 18 - Septembre 2007

Bélaruga



Sommaire :

<i>Editorial</i>	<i>Page 2</i>	<i>En bref</i>	<i>Pages 7 et 8</i>
<i>Effacement des réseaux rue des Ecoles</i>	<i>Page 3</i>	<i>Infos paroissiales</i>	<i>Page 8</i>
<i>Aménagements avenue du Grand Chemin</i>	<i>Page 4</i>	<i>La page des associations</i>	<i>Pages 8 à 11</i>
<i>Travaux sur les berges du fleuve</i>	<i>Pages 5 à 7</i>	<i>Le tri des déchets ménagers</i>	<i>Pages 11 et 12</i>

..... Editorial

Bonjour à tous,

La rentrée scolaire s'est déroulée dans des conditions certes difficiles liées aux travaux de la rue des Ecoles mais nous avons accueilli 49 élèves de Bélarga sur les deux écoles du regroupement pédagogique et 64 dans nos trois classes. La troisième classe qui avait été attribuée à titre provisoire au cours de l'année scolaire précédente à la commune a été pérennisée. Les enseignants ont été en grande partie renouvelés et vous trouverez :

En classe de CP-CE1, Klervi Le Mestre, notre nouvelle directrice (21 élèves)

En classe de CE1-CE2 Pierre Jacob (22 élèves)

En classe de CM1-CM2 Anne Manca qui était déjà dans notre commune et partage le poste avec Laurence Canis (21 élèves).

Les conditions d'effectifs sont, à ce jour, idéales et nous souhaitons à tous, élèves et enseignants, la bienvenue dans notre école et une très bonne année scolaire.

Les travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public et de télécommunications de la rue des Ecoles auraient dû se dérouler pendant les vacances d'été mais ils ont été retardés à cause d'un problème de marché public d'Hérault Energie. Bien sûr, nous le regrettons mais nous sommes obligés de faire face. L'entreprise qui a en charge leur réalisation a mis tout en œuvre pour ne pas trop perturber les riverains, notamment aux entrées de garages, et pour assurer une sécurité maximum aux enfants et piétons qui sont amenés à transiter sur cette voie. Un agent de la commune vient interrompre la circulation sur la RD 32 lors de la traversée des enfants.

Ces travaux ne sont pas les seuls qui vont se dérouler à partir de cet automne à Bélarga ! L'embellissement et la mise en sécurité de notre commune continuent. D'abord, ce seront ceux de la réalisation de la nouvelle mairie qui devraient démarrer en octobre pour une durée de cinq à six mois, si les appels d'offre n'ont pas été infructueux. Ensuite ce seront ceux sur la RD 32 qui prendront le relais dès le début 2008 et qui dureront environ six mois. Enfin ce seront les travaux de consolidation du mur de soutènement du vieux village et des berges du fleuve qui devraient démarrer en février et durer environ trois mois. Vous trouverez dans ce bulletin le détail de ces opérations.

Ces divers travaux vont quelque peu perturber notre quiétude : circulation dans le village et sur la route plus difficile, nuisances sonores, poussières... Mais je suis sûre que nous ferons tous preuve de patience car nous en retirerons chacun une meilleure qualité de vie et un environnement agréable et sécurisé.

Emmanuel Maffre-Baugé nous a quitté alors que notre région commémore le centenaire de la révolte vigneronne de 1907. C'est certainement un symbole de son attachement à cette région en crise et un dernier hommage qu'il aura pu lui rendre, lui qui a manifesté un engagement constant pour défendre la viticulture régionale, tant dans les luttes auprès des autres vignerons que sur les bancs prestigieux du parlement européen. 2007 sera peut-être un bon millésime mais pour tous les viticulteurs de Bélarga, pour tous ceux du midi de la France, ce seront des « vendanges amères ».

Le prochain bulletin sera un peu spécial puisqu'il retracera un bilan détaillé de l'action de l'équipe municipale durant les sept années où vous nous avez confié la gestion de notre commune. Bilan des actions, bilan financier, bilan humain également.

Dans cette attente de vous retrouver je vous souhaite une excellente fin d'année.

Françoise Martin

..... Effacement des réseaux rue des Ecoles

Cette opération était prévue de longue date puisque budgétisée depuis 2005. Elle se réalise actuellement sous maîtrise d'ouvrage d'Hérault Energie par le biais d'une convention avec la commune.

La participation de la commune s'élèvera à 19 125 € dont 3 598 € pour l'éclairage public et 15 527 € pour les lignes téléphoniques.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une modernisation de l'éclairage public déjà entamée sur une partie du village par le changement de luminaires Rue du Barry, Rue Traversière, Rue du Jeu de boules, Rue du Moulin, Avenue du Télon, et Place de la République et qui se poursuivra avec la modification importante de l'éclairage public sur l'Avenue du Grand Chemin.

..... Nouvelle mairie et logements

Les travaux auraient dû démarrer à l'automne 2006, mais l'Etat n'avait pas subventionné notre projet cette année là et l'avait reporté en 2007, d'où le retard de leur réalisation.

L'ouverture des plis par la commission d'appel d'offre permettra de sélectionner les entreprises qui ont soumissionné. Aucune modification n'est intervenue sur le projet initial (voir bulletin numéro 14) qui a reçu l'agrément de la commission de sécurité et d'accessibilité ainsi que celle de « l'Architecte des Bâtiments de France ». Notre commune n'est pas située dans un périmètre protégé mais, depuis deux ans, tout projet public pour lequel des fonds d'Etat sont sollicités doit être approuvé par les Bâtiments de France.

A ce jour, deux subventions n'ont pas encore été notifiées à la commune mais elles n'empêchent pas le démarrage des travaux.

Les logements de l'étage

Nous construisons, dans la même bâtisse, deux logements à loyer modéré. Avec l'aide des subventions du Département, de la Région et de l'Etat et les services de la DDE, le plan de financement a été arrêté et **le coût pour la commune sera de 0 €**, le montant des loyers payant les mensualités d'emprunt à la Caisse des Dépôts et Consignations ainsi que les travaux de rénovation qui devront être envisagés pendant la période du prêt.

La nouvelle mairie

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 345 000 €.

Le Plan de financement est évalué comme suit :

Coût total	345 000 €
Subvention Etat	87 448 €
Subvention Département	72 720 €
Subvention Région	34 520 €
Part communale	150 312 €
	diminuée de : - Subvention Voirie Patrimoine 2007
	- Subvention CG pour salle de réunion

Ce plan de financement est évidemment provisoire et la participation de la commune sera donc inférieure à 150 000 €, ce qui correspond à un investissement normal lorsque l'on construit « sa maison » et la mairie est bien « notre maison commune ». Des chiffres plus précis vous seront communiqués dans le prochain bulletin lorsque le montant des dernières subventions sera connu.

..... Aménagements de l'Avenue du Grand Chemin

Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général.

Ils ont fait l'objet de longues négociations avec les élus du Département et les services du Conseil Général afin d'en déterminer les modalités financières et les choix d'aménagements.

Normalement, sur ce type d'opération, le Département prend à sa charge la chaussée et participe aux travaux sur les trottoirs. Il est clair que le coût serait bien trop important pour une petite commune comme la nôtre si nous devions payer dans leur intégralité les trottoirs, l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public, la réfection du réseau du pluvial sur environ 700 mètres... et c'est donc, poste par poste, point par point, que nous avons avancé, accompagnés et soutenus en cela par Louis Villaret, le Conseiller Général de notre canton.

Le projet vous a été présenté en réunion publique et le plan de financement définitif a été bouclé avant l'été.

En voici les grandes lignes.

Le montant total des travaux s'élèvera à **plus de 1 500 000 €** répartis comme suit :

Principaux postes	Montant € TTC
Réalisation des chaussées	596 804
Assainissement routier	223 652
Signalisation de police	14 352
Aménagements paysagers et urbains (trottoirs, bordures, mobilier urbain...)	369 832
Eclairage public	90 500
Dissimulation réseaux secs:	
- électricité	215 000
- télécommunication	81 000
TOTAL	1 591 140

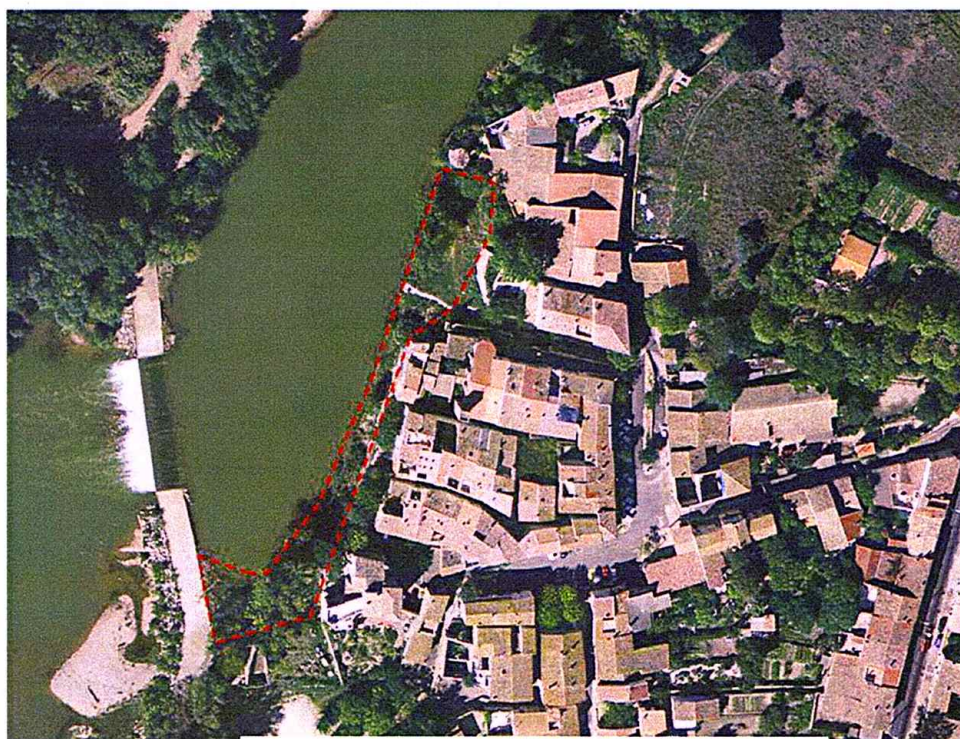
La participation financière de la commune sera de **25% de l'éclairage public soit 22 625 € et 25% du mobilier urbain** (potelets interdisant le stationnement, notamment au niveau des plateaux traversants) **soit environ 4200 €**. Le coût de cet aménagement très important pour la sécurité de notre commune sera donc minime (**environ 27 000 €**) et ne nécessitera pas de recourir à un emprunt.

Il aura fallu de nombreuses années pour en arriver là et nous sommes fiers de voir se concrétiser cette réalisation.

L'espace ainsi remodelé doit permettre une cohabitation harmonieuse des piétons, des riverains et des automobilistes et surtout assurer une sécurité maximum pour les nombreux habitants qui, tous les jours, traversent cette voie à grande circulation (plus de 3000 véhicules/jour en moyenne).

Un grand merci au Conseil Général qui, sur cette opération, est allé bien au-delà de sa participation habituelle.

..... Travaux sur les berges du fleuve



 Zone concernée par les travaux de restauration

La consolidation de la pansière va être réalisée par le Département dès cet automne et actuellement une enquête publique est ouverte avec la présence du commissaire enquêteur le mardi 18 septembre et le jeudi 4 octobre, de 14 heures à 17 heures. Mais ce n'est qu'un élément du programme de restauration.

La partie essentielle du programme de restauration comporte d'une part la protection des berges au pied du quai, le renfort de l'anse d'érosion nord par génie végétal, et d'autre part, le confortement du mur du soutènement du quai Font Pétourle.

Afin de définir et suivre les travaux de restauration des berges par génie végétal, un maître d'œuvre a été désigné en février 2007 : la société SILENE BIOTEC basée à Bourgoin-Jallieu (38). Cette société présente une forte expérience dans les domaines de :

- **la stabilisation et la restauration de berges,**
- **la dérivation et le réaménagement de cours d'eau,**
- **la protection et la végétalisation de talus,**
- **le réaménagement végétal de milieux dégradés.**

En s'appuyant sur les études réalisées et sur des études complémentaires mises en œuvre (étude topographique, étude bathymétrique), le maître d'œuvre a été chargé de définir les projets de restauration des berges (accompagné par l'élaboration du dossier Loi sur l'eau) et d'assurer la maîtrise d'œuvre et la direction du chantier.

Le confortement du mur avec la reprise des maçonneries et de l'étanchéité sera réalisé par une entreprise spécialisée dans la restauration des ouvrages d'art. La conduite de l'opération sera assurée par l'entreprise de travaux.

En fonction des contraintes existantes (période de plantation de végétaux, débit du cours d'eau) et de l'instruction du projet (dossier loi sur l'eau, consultation d'entreprises de travaux spécialisées), le programme suivant a été arrêté :

Mois	Phase
Mars – Avril 2007	Mission de maîtrise d'œuvre : établissement de l'avant-projet et du dossier loi sur l'eau
Mai 2007 – octobre 2007	Mission de maîtrise d'œuvre : établissement du projet et du dossier de consultation des entreprises Instruction du dossier loi sur l'eau
Décembre 2007 – janvier 2008	Consultation des entreprises
Février – avril 2008	Réalisation des travaux de génie végétal et renfort de berges Réalisation des travaux de confortement du mur de soutènement

Budget prévisionnel

L'ensemble du programme est estimé à **164 850,00 € HT**. Le détail des coûts par poste est décrit dans le tableau suivant :

Postes	Montant € HT
Honoraires maîtrise d'œuvre	17 000,00 €
Honoraires divers	4 500,00 €
Confortement et protection mur	45 000,00 €
Restauration des berges en génie végétal	77 000,00 €
Cheminement	7 000,00 €
Aléas (10 %)	14 350,00 €
Total H.T.	164 850,00 €
TVA	32 310,60 €
Total T.T.C.	197 160,60 €

Plan de financement prévisionnel

Comme je vous l'avais annoncé dans un précédent bulletin, c'est la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault qui est le maître d'ouvrage de ces travaux dans le cadre de sa compétence sur les espaces naturels sensibles tels qu'ils ont été définis par le Conseil Communautaire et approuvés par les conseils municipaux. **Le coût pour la commune sera donc de 0 euros.**

La Communauté de Communes sollicitera :

- **Le Conseil Général de l'Hérault au titre du programme « aménagements hydrauliques communaux » à hauteur de 50 % du coût total de l'opération,**
- **Le Conseil Régional Languedoc-Roussillon au titre du programme de la lutte contre les inondations à hauteur de 20 % pour le montant des travaux**

Les différents montants sont récapitulés dans le tableau suivant :

Conseil Général de l'Hérault (50 % du coût total de l'opération)	82 425,00 €
Conseil Régional Languedoc-Roussillon (20 % des montants des travaux soit 16,5 % du coût total de l'opération)	27 270,00 €
Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (33,5 % de l'opération)	55 155,00 €
Total H.T.	164 850,00 €

Si la commune avait réalisé ces travaux, **c'est donc 55 155,00 € qu'il nous en aurait coûté !** Nous nous réjouissons donc d'avoir été entendus au sein de la Communauté de Commune qui nous permet ainsi de réaliser l'ensemble des travaux indispensables sur ce site.

..... *En bref*

Problèmes d'eau

- Nous avons constaté que certains habitants de la commune avaient pris la liberté de prendre directement l'eau aux bouches d'incendie notamment pour remplir leur piscine ! Bien entendu, nous n'avançons pas ces accusations sans preuve.
Nous vous rappelons que cet acte est un vol à la commune qui paie cette eau, c'est-à-dire un vol dans vos porte-monnaie. Par ailleurs, il ne permet plus de maintenir la pression nécessaire aux secours en cas d'incendie. Cet acte est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à **1 000 €**.
Nous prévenons solennellement les personnes qui auraient l'intention de poursuivre leur activité ou les nouveaux « candidats » que la commune, le Syndicat des Eaux et le Service de Défense contre les Incendies engageront conjointement des poursuites contre les futurs contrevenants.
- Nous vous rappelons que **tout forage privé doit faire l'objet d'une déclaration** en mairie.

Bibliothèque municipale

Notre bibliothèque rencontre quelques difficultés ; les animatrices bénévoles sont difficilement disponibles actuellement et auraient grand besoin d'un renfort.

Nous lançons donc un **appel à des bénévoles** qui seraient prêt(e)s à donner une ou deux heures de leur temps par semaine.

Depuis que la Communauté de Commune a pris la compétence de la lecture publique, le budget d'acquisition des documents s'élève à 2 € par habitant et par an pour les documents imprimés et à 1 € à l'échelle intercommunale pour les autres supports. Pour la fin de l'année, nous disposons d'un budget de 800 € pour l'acquisition d'ouvrages et documents divers.

Faites-nous part de vos envies en matière de lecture, de vos idées et de vos propositions et rejoignez l'équipe de bénévoles.

Cours de gym

C'est la rentrée aussi pour les gymnastes de la commune :

- La gymnastique douce a repris ses cours depuis le 10 septembre, les lundis de 17 heures 45 à 18 heures 45.
- La gym tonique – Aérobie – Fitness reprendra ses séances à partir du 18 septembre, les mardis de 19 heures 30 à 20 heures 30. Apporter une bouteille d'eau, une serviette et des chaussures de sport réservées pour la salle.

Pour ces deux activités, vous pouvez faire un cours d'essai gratuit.

Nuisances diverses

- Nous avons à subir, depuis quelques mois, les nuisances sonores occasionnées par la mise en place, non autorisée, de deux pistes de motocross, sur la commune de Campagnan, une réservée à l'initiation, l'autre étant une piste de super-cross unique en Languedoc Roussillon. Ces installations ont été réalisées malgré le désaccord du maire de Campagnan. Un collectif, puis une association de bélarganais se sont créés afin de lutter contre les désagréments occasionnés. Nous vous tiendrons informés de la décision de Monsieur le Sous-Préfet qui a en charge la décision d'homologuer ou non ces deux pistes. La commune, dans le souci de maintenir la quiétude de ses habitants, soutient cette démarche et un courrier a été envoyé, dans ce sens, à Monsieur le Sous-Préfet.
- Durant l'été, les habitants du vieux village ont eu à subir des nuisances diverses qui ne se sont pas interrompues malgré de nombreux rappels à l'ordre : stationnements interdits dans le cœur du village qui bloquaient les accès, réparations de véhicules à ciel ouverts, bruits et tapages nocturnes... Les règles de vie sont pourtant claires pour qui veut bien les entendre... Les prochains désordres constatés feront l'objet d'une plainte à la gendarmerie de Paulhan.

..... *Infos paroissiales*

Le point d'orgue de l'année paroissiale 2007 a été le festival Arc-en-ciel qui s'est déroulé à Bélarga à l'ombre de la Salle de rencontre. Dans sa 14^{ème} édition, il a rassemblé plus de 300 personnes sous la présidence de Monsieur le Vicaire Général.

Au cours de l'été, plusieurs baptêmes ont été célébrés dans la joie. Cette joie qui procure en nous une harmonie, un désir d'être en communion avec les personnes qui nous entourent.

Nous voici au seuil d'une nouvelle année scolaire ; les inscriptions au catéchisme et à l'aumônerie ont commencé.

Les répétitions de la chorale se poursuivent régulièrement, toutes les semaines.

Une messe de rentrée est programmée le 7 octobre et l'agenda des rencontres spirituelles et amicales est déjà bien rempli.

Nous nous en félicitons et souhaitons une heureuse rentrée à tous.

Francis Cuny

..... *La page des associations*

Les Seniors de la Vallée Dorée Cœur d'Hérault

Au cours des mois de septembre à décembre 2007, une grande diversité d'activités et d'animations sera proposée.

Au mois de septembre :

- Une journée exceptionnelle en Aveyron – Visite des châteaux de la Servaynie et du château de Pruines.
- Le jeudi 20 : une randonnée à Fraïsse-sur-Agout

Au mois d'octobre :

- Le 20 : midi festif au Pouget avec l'orchestre Borys, puis une sortie à la découverte de la Cerdagne.
- Le 25 : journée à Saint-Pons de Thomières

Au mois de novembre :

- Une journée randonnée
- Le 21 : assemblée générale
- Le 28 : sortie au Zénith à Montpellier

A partir du mois d'octobre, reprise des activités sportives : atelier de gymnastique douce, aquagym, randonnées.

Les cartes adhérents 2007-2008 sont disponibles pour les anciens ou les nouveaux adhérents depuis le 10 septembre.

Le responsable Vallée Dorée : Elie Lamat

L'Hameçon Indépendant

Le 9 juin, malgré le refus de participer des enseignants, le traditionnel nettoyage des berges a bien eu lieu. Certains parents, accompagnés de leurs enfants, se sont joints aux membres et amis de la société pour mener à bien cette action.



Merci à eux et, peut-être, à l'année prochaine.

Après des vacances qui, nous l'espérons, ont été bonnes, les responsables de l'Hameçon Indépendant se sont réunis à Paulhan avec leurs amis de « la Gaule » et de la société de pêche aspiranaise pour y décider des divers alevinages à effectuer lors de la saison 2007/2008.

Il sera déversé dans notre fleuve :

10 kg de gardons, 10 kg de perches, 10 kg de tanches par la société d'Aspiran et Bélarga, 300 sandrettes de 1 été et 10 kg de brochets de 1 été par l'Hameçon Indépendant.

Les quantités et les dates, en ce qui concerne les truites, vous seront communiquées dans le prochain bulletin.

Bonne reprise et surtout bonne rentrée scolaire pour les enfants et les enseignants.

A bientôt pour un moment agréable sur les bords de notre fleuve.

Le Président, Philippe SALAS

Le crochet artisanal

L'association reprend son activité en octobre.

Cette activité pratiquée dans la bonne humeur, s'adresse aux adultes et enfants à partir de 12 ans qui souhaitent apprendre à crocheter ou à se perfectionner.



Venez essayer le mercredi 3 octobre à 18 h 30, à la salle des associations de Belarga.

Renseignements au 06.33.00.63.76 ou 04.67.89.51.37 (le soir)

La Présidente, Michèle MORTINI

La société de chasse

La société de chasse vous informe que la date butoir pour la réélection de son bureau est arrivée à échéance.

Il s'avère que le secrétaire Patrick Martin, le trésorier William Gasc et moi-même sommes démissionnaires.

J'ai provoqué une assemblée générale au mois de juillet au cours de laquelle nous avons présenté le rapport moral et financier ; ils ont été approuvés à la majorité.

Ensuite nous avons abordé le sujet de la constitution du nouveau bureau. Quelques noms ont été notés.

La dernière assemblée s'est déroulée le 14 septembre à 21 heures, à la Salle des Associations pour l'élection du nouveau bureau. Michel Roucairol a été élu Président, Christian Roucairol, Vice-président, William Gasc a repris ses fonctions de trésorier, André Ballarin a été élu trésorier adjoint, Marc Antoni secrétaire et Salvador Diaz secrétaire adjoint.

Bon courage aux nouveaux élus. Bien amicalement

Le Président, Jean-Pierre Meunier

La Sophie bélarganaise

C'est la rentrée et donc l'heure du bilan estival.

La Sophie bélarganaise a organisé deux repas qui ont rencontré un vif succès, ainsi que des concours fédéraux qui ont attiré de nombreux participants. Le dernier s'est déroulé le samedi 15 septembre 2007.

Un vide grenier est organisé, pour la première fois à Bélarga le :

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2007

De 8 heures à 17 heures

Au camping municipal ombragé

Bonne rentrée à tous

Le Président, Gilbert PIBRE

..... Le tri des déchets ménagers

Le messager du tri du Syndicat Centre Hérault a rendu visite à certains de nos concitoyens afin de recueillir des informations sur la collecte de leurs conteneurs gris et verts. Les agents de collecte avaient, en effet, noté des anomalies lors de la sortie des bacs.

Ces visites ont été l'occasion de faire le point sur les modalités de tri et d'en rappeler les règles essentielles.

Il est important de souligner que les habitants de Bélarga, de façon générale, participent activement aux opérations de tri sélectif ce qui a permis **un taux de valorisation de 40% des déchets ménagers** (recyclage du verre, papier, emballages, métaux, cartons.., valorisation en compost des déchets verts et bio-déchets...)

Nous les remercions pour cette attitude citoyenne qui contribue à diminuer les dépôts au Centre d'Enfouissement de Soumont.

Vous savez que ce centre n'a pas une durée de vie illimitée et que le Préfet a diminué cette année le tonnage admis. Il faudra donc tout faire pour le réduire car les déchets au-delà de 20 000 tonnes devront être exportés vers d'autres sites ce qui représentera un coup nettement plus élevé pour la collectivité (en 2006, nous avons enfoui 24 000 tonnes de déchets résiduels sur le site).

Nous trions donc bien mais, comme nous sommes tous perfectibles, **nous devons trier encore mieux !**

Vous trouverez, ci-dessous, un rappel synthétique sur les modalités de tri dans notre commune. Je vous engage à le conserver afin de pouvoir vous y référer en cas de doute.

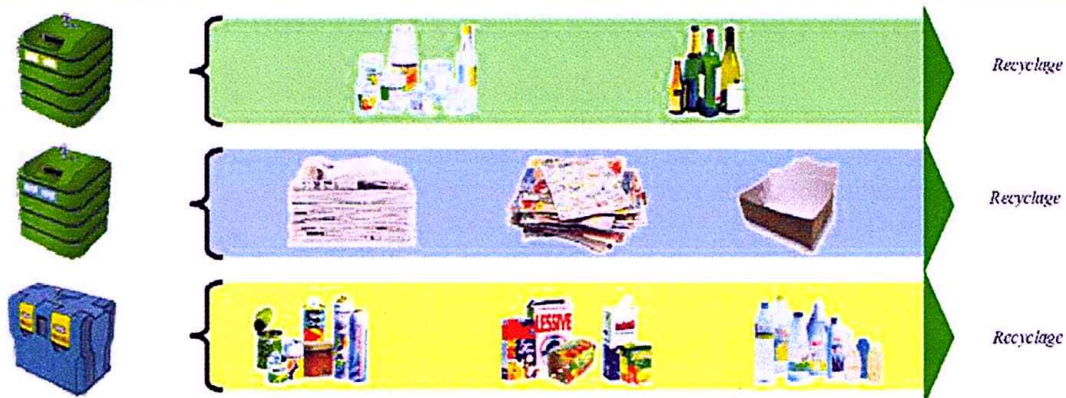
Tri et Collecte des d echets Commune de B elarga

Dans votre logement

- > Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte.
- > Rentez vos bacs d es que possible apr es le passage du Service de Collecte.

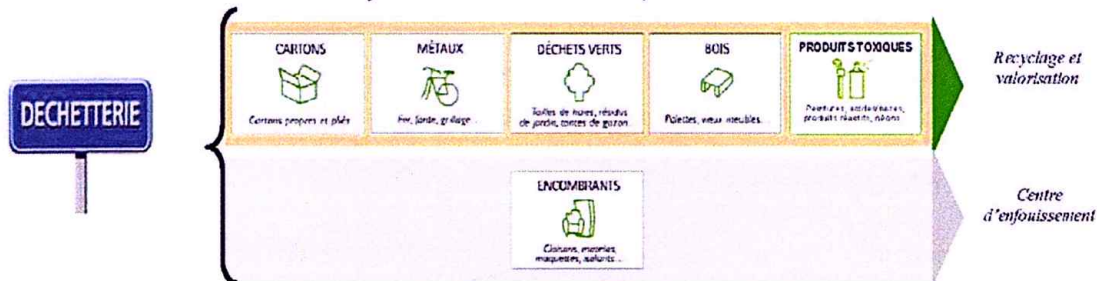


Au Point tri le plus proche : *Avenue du Champ du Four (Salle de Rencontre)*



A la d echetterie de : *Paulhan - Chemin des Laur es*

Heures d'ouverture: *Tous les jours de 14h   17h30 sauf le Mercredi et le Dimanche*



Pour tous renseignements sur le tri des d echets, ou pour obtenir un guide complet du tri des d echets, t l phonez au Syndicat Centre H erault:

04 67 88 44 96